



39^{ème} Rencontre Nationale Sportive
19, 20, 21 avril 2014

Dossier d'inscription

"la RNS, un état d'esprit"



RNS 2014
— POITIERS —



RNS 2014

Chers amis, chers compatriotes, chers amis de Madagascar,

Le Comité Exécutif National C.E.N. a l'honneur et le plaisir de vous inviter aux tournois annuels de la RNS 2014 qui se dérouleront à Poitiers du samedi 19 avril au lundi 21 avril.

- × **Les inscriptions** aux activités sportives sont ouvertes du **27 janvier au 1^{er} mars 2014** minuit.
- × **Le tirage au sort** du Football, du Basket-ball et du Volley-ball aura lieu samedi **15 mars 2014**.
- × **La Cérémonie d'ouverture**, aura lieu samedi **19 avril** au **Stade Rébeilleau**, 53 avenue Jacques Cœur ou à la Salle Lawson Body, 57 rue de la Ganterie, 86 000 Poitiers. Nous vous le préciserons ultérieurement.
- × **Les finales de Basket** et de **Volley** auront lieu **20 avril** à la Salle Lawson Body, 57 rue de la Ganterie, 86 000 Poitiers
- × **Les finales de Football** se dérouleront au **Stade Rébeilleau**, 53 avenue Jacques Cœur, 86 000 Poitiers.
- × **Le Village de Madagascar** qui réunira les restaurants ; les stands de vente de produits culturels et artisanaux et le Podium des artistes; sera installé au **Stade Rébeilleau**, 53 avenue Jacques Cœur, 86 000 Poitiers.
- × **Le gala officiel** de clôture aura lieu dimanche 20 avril 2014, au *Gymnase Touffenet*, 8 rue Salvador Allende 86000 POITIERS
- × En espérant vous rencontrer à Poitiers dans un état d'esprit de fraternité et de sportivité.

Bien cordialement.

Olivier RAZAFINDRANAIVO,
Président du C.E.N

Comment s'inscrire

Sports collectifs

FOOTBALL

32 équipes

4 équipes de vétérans*
(éligibles +35ans)

VOLLEY-BALL

féminin (16 équipes maxi)

masculin (16 équipes maxi)

BASKET-BALL

féminin (12 équipes maxi)

masculin (32 équipes maxi)

JEUNES MEMBRES

mini-Football

mini-Basket-ball

Inscriptions Sports collectifs

Les sports collectifs sont ouverts aux équipes constituées et inscrites dans les délais.

Votre fiche d'inscription complétée et signée doit être envoyée par voie postale avec votre chèque de participation et votre chèque de caution libellés à l'ordre du Comité Exécutif National, avant la date limite d'inscription à l'adresse suivante

Comité Exécutif National, 30
avenue de Longchamp 92210
Saint Cloud

Attention, tout dossier incomplet ne sera ni retenu ni traité

Date limité d'envoi des dossiers d'inscription

1^{er} mars 2014

Au de-là de cette date aucune participation aux tournois ne sera acceptée par le CEN.



Sports individuels

TENNIS

Féminin, masculin, jeunes

TENNIS DE TABLE

Masculin, féminin, jeunes

PETANQUE

Enfant, triplète, doublette, tirs

ARTS MARTIAUX

Plusieurs disciplines

NATATION

NL, Brasse, Papillon, Dos, 4N

ATHLETISME 50m, 1000m, saut en longueur, relais 4 x 50m et/ou 4 x 200m

Date limité d'envoi des dossiers d'inscription Sports Individuels 10 avril 2014

Au de-là de cette date, aucune participation aux tournois ne sera acceptée par le CEN.

Inscription sports individuels

Les inscriptions aux Sports Individuels se font directement auprès des responsables de chaque discipline via les adresses mails suivantes:

arts_martiaux@rns-cen.com

natation@rns-cen.com

petanque@rns-cen.com

tennis@rns-cen.com

tennis_table@rns-cen.com

athletisme@rns-cen.com

Consultez la rubrique CONTACTS pour connaître le nom des responsables.

Date limite d'inscription 10 avril 2014.

Les dossiers d'inscription seront acceptés suivant leur ordre d'arrivée par courrier et uniquement s'ils sont complets, avant la date de clôture des inscriptions le 1er mars 2014 pour les sports collectifs (juniors, seniors et vétérans) ; et le 10 avril 2014 pour les sports individuels et les jeunes membres.

Tout participant doit n'avoir aucune contre indication médicale pour participer aux disciplines de la RNS.

Les associations membres du CEN sont prioritaires si elles s'inscrivent avant la date limite du 1^{er} mars 2014.

Comment s'inscrire (suite)

Licence sportive

Une LICENCE doit être obligatoirement attribuée à chaque participant : joueur senior, jeune membre , vétéran.

Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription)

Formalités à accomplir par le président d'association

1. Télécharger le fichier Excel d'inscription dans la seconde pièce jointe
2. Renvoyer par mail le fichier d'inscription dûment rempli sous Excel à l'adresse suivante

inscription@rns-cen.com

3. Renvoyer un courrier postal de confirmation comprenant:

a) La photocopie de la fiche d'inscription, en mentionnant pour chaque inscrit s'il est originaire ou non de Madagascar.

b) La Chartre signée.

c) Le chèque ou le paiement Paypal correspondant aux frais d'inscription en précisant le nom de l'équipe et la discipline.

d) Le chèque ou le paiement Paypal correspondant aux billets d'entrée en Finale de Basket ou de Volley précisant le nom du licencié et sa discipline.

e) Le chèque de caution d'un montant de 150 €

à l'adresse suivante: Comité Exécutif National 30, avenue de Longchamp
92210 Saint Cloud

Seuls modes de paiement acceptés : chèque libellé à l'ordre du CEN ou un paiement en ligne à paypal@rns-cen.com

Chaque joueur doit se munir d'une pièce d'identité avec photo, qui sera réclamée si besoin pour vérification de licence.



droit d'inscription individuelle

Tout joueur doit s'acquitter du droit d'inscription individuelle.

Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription)

Le droit d'inscription au tournoi, est du même montant pour tous les participants à la RNS : inscription simple et 6€ + 2€ = 8€ si le joueur veut assister aux finales de Basket et Volley.

La date limite d'achat de billet finales BB-VB le samedi 19 avril lors du retrait du dossier d'accueil avant la cérémonie d'ouverture .

L'inscription sans limitation de joueurs non originaires de Madagascar.

TOUTEFOIS:

Pour le Foot-ball :

Seuls trois joueurs non originaires de Madagascar peuvent jouer simultanément sur le terrain avec leur équipe.

Pour le Basket-ball et le Volley-ball:

Un seul joueur non originaire de Madagascar peut évoluer sur le terrain avec son équipe.

Jeunes membres

Appel aux parents

Chers parents, chers amis

Les Jeunes Membres de la RNS représentent la relève de notre grand rassemblement.

Nous souhaitons vraiment porter notre attention sur les activités qui leur sont destinées.

Toutefois, nous manquons de ressources à l'heure actuelle, pour mener à bien cette mission.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous, chers parents et chers amis, car nous avons besoin de votre aide et de votre soutien, pour réussir ensemble, l'organisation des activités de mini-basket et de mini-football, pour les Jeunes membres de la RNS.

Cette organisation consiste à gérer, en liaison avec les Responsables du CEN :

- La gestion des inscriptions sur place,
- L'organisation des matchs
- La communication des résultats
- La remise des médailles
- La remise des trophées

Nous comptons sur votre collaboration .

Merci de vous manifester auprès d'Olivier
ANDRIAMASILALAO (Dadah) au 06 86 25 41 36 ou par mail
à inscription@rns-cen.com



Conditions pour s'inscrire

L'inscription aux Activités Jeunes Membres s'adresse aux enfants nés entre le 01 janvier 1999 et le 31 décembre 2006

Les inscriptions des jeunes membres sont fortement conseillées avant la date limite d'inscription du 29 mars 2014

Droits d'inscription au tournoi

Soit 6€ par participant et par activité à régler sur place.

Adresses des sites

Football Eliminatoires

Complexe sportif de la Pépinière Michel Amand, rue de la Fraternité 86180 Buxerolles
Stade André Messy, Complexe Sportif du Planty, allée Eric Tabarly 86180 Buxerolles

Football Finales

Stade Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur, 86000 Poitiers

Basket-ball Eliminatoires

Gymnase Beaulieu : Place Jutreau - 86000 Poitiers

Gymnase Grand'Maison : 8, rue Pierre Ronsard - 86000 Poitiers

Gymnase Charles Perrault : Avenue Georges Pompidou - 86000 Poitiers

Gymnase André Messy, Complexe Sportif du Planty, allée Eric Tabarly 86180 Buxerolles

Basket-ball Finales

Salle Lawson Body, Centre Sportif de la Ganterie, 57 rue de la Ganterie 86000 Poitiers

Volley-ball Eliminatoires

Gymnase Universitaire G.U. 3, 2, allée Jean Monnet - 86000 Poitiers

Halle des sports Universitaires, Allée Jean Monet Poitiers

Volley-ball Finales

Salle Lawson Body, Centre Sportif de la Ganterie, 57 rue de la Ganterie 86000 Poitiers

Athlétisme

Stade Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur, 86000 Poitiers

Arts martiaux

A venir

Pétanque

Allée centrale, Stade Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur, 86000 Poitiers

Tennis

Stade Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur, 86000 Poitiers

Tennis de table

Halle des sports Universitaires, Allée Jean Monet Poitiers

Natation

Centre Sportif de la Ganterie, 57 rue de la Ganterie, 86000 Poitiers

Contacts

Président du CEN	Olivier RAZAFINDRANAIVO	president@rns-cen.com	06 17 94 04 50
Coordination Générale	Dadah ANDRIAMASILALAO	vpcen@rns-cen.com	06 86 25 41 36
Inscriptions sportives	Didier LOUSIER	inscription@rns-cen.com	
Football	Patrick RAKOTONANAHARY	foot@rns-cen.com	
Basket-ball	Diba RANAIVOMBOLOLONA	basket@rns-cen.com	
Volley-ball	Mamitiana RABARIJAONA	volley@rns-cen.com	
Jeunes membres Foot	Hery RAFANOMEZANA	jeunesmembres@rns-cen.com	
Tennis		tennis@rns-cen.com	
Tennis de table		tennis_table@rns-cen.com	
Arts martiaux	Tsiory RANDRIANINDRINA	arts_martiaux@rns-cen.com	
Natation	Dimby RAMERISON	natation@rns-cen.com	
Pétanque	Eliane ERASTE	petanque@rns-cen.com	
Athlétisme	Nicole RAMALALANIRINA	athletisme@rns-cen.com	

Chartre de la RNS

Préambule : La participation de l'association, de l'équipe ou à la RNS vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Définition

Participant : représente un individu, un entraîneur, un coach, les joueurs d'une équipe ou une association ayant fait la demande pour participer au tournoi de la RNS.

Article 1

- Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles le participant prend part au tournoi sportif de la RNS.
- L'organisation du tournoi sportif de la RNS relève de toutes les équipes participantes.
- En tant que participants au tournoi RNS, les équipes sont membres d'office de l'organisation du tournoi.
- Le comité sportif par discipline accepte la demande du participant remplissant les conditions d'éligibilité prévues à l'article 2 « Conditions d'éligibilité » pour participer au tournoi RNS.

Article 2 Conditions d'éligibilité

- Pour participer au tournoi, le participant doit remplir et retourner un dossier complet,
- Avec la mention suivante « Bon pour accord » suivie de la signature du responsable avant la date limite de dépôt des inscriptions.
- **Le dossier doit comporter :**
 - ☞ La charte signée avec la mention « Bon pour accord ».
 - ☞ La fiche d'inscription comportant le nombre d'équipe, le nom de l'entraîneur par équipe, la liste des joueurs, les photos format JPEG des joueurs et de(s) entraîneurs, en précisant leurs origines (Malgache ou non).
 - ☞ Un chèque libellé à l'ordre du CEN dont le montant correspond au nombre de joueurs participants. 6€ par participant et par discipline, et 2€ par licencié pour l'acquisition d'un billet pour les Finales de Basket et de Volley.
 - ☞ Un chèque de caution à l'ordre du CEN d'un montant de 150€ par équipe inscrite qui sera restitué à l'issue de la RNS. **Sous réserve de respecter les règles d'annulation de participation (article 5) et qu'il n'y ait pas eu de sanctions émises à l'encontre du Participant (article 6 et 7).**

Remarques

2.1 Le responsable de l'équipe s'engage sur l'exactitude des informations fournies et doit être en mesure de présenter les licences RNS de ses joueurs lors de contrôle en cas de litiges.

Chaque équipe :

2.2 Doit participer à l'organisation de la RNS. Il s'agit des tâches en amont du tournoi (la préparation du tournoi et l'adhésion aux différentes commissions), et/ou tâches pendant le tournoi. La répartition des tâches sera précisée ultérieurement par les différentes commissions constituées des représentants des équipes.

2.3 Ne doit pas être sous le coup d'une sanction du Comité d'éthique.

2.4 Doit indiquer dans le dossier le nom du président de l'association et/ou du responsable de l'équipe (nom et coordonnées téléphoniques avec adresse e-mail).

2.5 Doit remplir l'intégralité de ces critères afin d'être éligible pour participer au tournoi RNS.

Article 3 : Confirmation de participation

Un courrier par mail sera adressé aux responsables d'association ou d'équipe ayant été retenues pour participer au tournoi RNS.

Article 4 : Engagement du participant

Chaque association s'engage à :

- Déléguer des représentants dans les commissions d'organisation (notamment sport collectif).
- Participer activement avant et pendant la RNS (notamment sport collectif).
- Contribuer à la réussite du tournoi.
- Fournir une photo d'identité sous format électronique, aucune version papier ne sera acceptée. par joueur qu'elle inscrit aux tournois de la RNS
- Ce que chaque joueur se munisse d'une pièce d'identité avec photo, à défaut de celle-ci la licence reste invalide si vérification demandée.
- Ne pas effectuer des permutations de joueurs si l'association a inscrit plus d'une équipe après la date du Tirage au sort.
- Toutefois, le CEN permet le rajout par équipe de 2 joueurs pour le Foot ; 1 seul joueur pour le Basket et le Volley jusqu'au 31 mars 2014.
- Ne pas créer volontairement ou involontairement des situations provoquant des troubles dans l'organisation et sensibilisera ses membres sur cet aspect.
- Respecter les décisions prises par les différents comités (comité sur site, comité disciplinaire) après avoir entendu les parties concernées. Aucune contestation n'est possible à partir de cet instant.

Chaque entraîneur et chaque joueur s'engage à :

- Respecter l'esprit qui préside la RNS à savoir : « Firahalahiana vao Fifaninanana » par son comportement (modèle et exemplaire) et son attitude (honnête sans tricherie).
- Dès lors que le comité a tranché, une contestation ou un refus d'obéir à cette décision vaut sanction au participant.
- Respecter le règlement établi pour la discipline à laquelle il participe.
- Ne pas perturber le déroulement des matchs à la fois sur les terrains ou en dehors.
- Signer la licence qui lui a été attribuée
- Respecter la propreté de l'environnement.

Article 5 : Conditions d'annulation de participation

Toute annulation par le participant doit être adressée par courrier à l'adresse du CEN, par mail à l'adresse inscription@rns-cen.com, suivi d'un appel téléphonique et entraînera les frais suivants :

- Aucune retenue de caution, si l'annulation se produit avant le 1^{er} mars 2014, date de clôture des inscriptions.
- 1/3 de la caution après le 1^{er} mars 2014 date de clôture des inscriptions et avant le 14 mars 2014.
- Caution entièrement retenue après la date du Tirage au sort : 15 mars 2014.

Article 6 : Modalités des sanction

- La Commission de discipline appliquera les sanctions prévues par la « Grille de sanction » ci-après, en se basant sur le rapport du corps arbitral, le responsable de site et après avoir entendu les parties concernées.
- Le CEN conservera la totalité ou une partie de la caution en cas de manquement aux disciplines ou de fautes commises par l'association, l'équipe ou le joueur sélectionnés.
- Les sanctions prévues par le règlement de chaque sport s'appliqueront également en cas de faute du participant.

Grille des Sanctions

- Les fautes commises par le « Participant » sont passibles de sanctions comme décrit sur la grille ci-dessous.

- Ces sanctions s'appliqueront immédiatement.

Ref	Infractions « Code de Bonne Conduite »	Sanction prévue par la « Commission Disciplinaire »
3.01	Propos injurieux	Renvoi devant le Comité d'Ethique
3.02	Bagarre (dépassant ou non le nombre de 3 joueurs)	Forfait pour le match pour les auteurs
3.03	Bagarre causant des blessures ou lésion corporelle grave	Exclusion du tournoi pour les « auteurs » Retenue 150 € sur la caution
3.04	Sit-in, tentative ou dérives de sit-in sur le terrain, entravant ou empêchant le bon déroulement des matchs au-delà des 10 minutes de retard de jeu prévu par les règlements	Caution entièrement retenue Exclusion définitive de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1 ou plus des membres de l'équipe
3.05	Carence ou absence des représentants de l'équipe pour les tâches qui leur incombent (arbitrage, table etc.)	20 € par rencontre
3.06	Non-réactivité, non-intervention du (des) responsable(s) de l'association ou de l'équipe en cas de débordements causés par leurs supporters	Retenue 50 € sur la caution
3.07	Incitation, participation du (des) responsable(s) ou membre(s) de l'association ou de l'équipe aux troubles	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1
3.08	Non respect des décisions prises par le comité sur site	Retenue 50 € sur la caution
3.09	Non respect des décisions prises par le comité	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi

Article 7 : Utilisation et restitution de la caution

- Cette caution ne sera pas encaissée. Toutefois, sa restitution est soumise au respect des conditions citées ci-dessus après le constat du Comité. Elle se fera, soit à la fin du tournoi, soit par envoi postal dans les 2 semaines qui suivent la fin du tournoi.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales citées ci-dessus et y adhérer pleinement.

Nom de l'équipe ou association (à préciser) _____ Fait le _____ à _____

Nom et prénom du responsable _____

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »